



Procédure de demande de titre de carte de résident conjoint de français

Par **Kamigo**, le **18/11/2019** à **16:08**

Bonjour,

Je suis français et ma femme a obtenu 2 fois de suite un titre de séjour "vie privée et famille". Elle a déposé son dossier de demande de carte de résident en octobre auprès de notre préfecture qui lui a remis un récépissé en attendant le traitement du dossier.

Entre temps, j'ai reçu une proposition d'emploi à l'étranger et nous allons déménager (Maroc). De plus, nous arrivons à 5 ans de mariage et nous souhaiterions faire une demande de naturalisation.

Est-il possible d'annuler la demande de carte de résident initiée en France ? si oui comment? Nous souhaiterions effectuer directement les démarches de nationalité au niveau du consulat du Maroc?